

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU - SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Le mardi 14 décembre 2021, à 18h30, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire à la mairie suite à la convocation adressée le 08 décembre 2021 par Monsieur le Maire et affichée le même jour.

Présents : Pierre JAUBERTIE, Annick CIRARD, Michaël VIGIER, Brigitte BAZINGETTE, Michel COURDEAU, Pierre HENNINOT, Cendrine LAGRANGE, Sandrine HIVERT, Emmanuel MOUTON, Gaele NOUZAREDE, Damien PASQUET, Pauline AUBLANT, Olivia DARTINSET, Christian BESSE.

Absents : Nathalie DUPUY a donné procuration à Annick CIRARD, Alain COLLIN, Isabelle PALFRAY a donné procuration à Michel COURDEAU, Guillaume DELPRAT a donné procuration à Damien PASQUET, Philippe DUPUY.

La séance est ouverte à 18 h 35, Pauline AUBLANT a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 16 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

I Décision du Maire

Dans le cadre des délégations qui lui ont été octroyées, Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes :

- Décision n° 17 – Rue Chaminade – validation de l'avant-projet et de l'appel d'offres
- Décision n° 18 – attribution du marché des assurances

II Commissions communales

a) Intervention d'Annick CIRARD

Au niveau du marché hebdomadaire, il est envisagé de retirer les commerçants place MARTY et de les installer dans la Grand Rue depuis la place de la Halle afin d'avoir une continuité et éviter les « dents creuses ». Cette disposition devrait intervenir dès le 07 janvier 2022 et sera maintenu sauf en été où il y a un nombre de commerçants plus conséquent.

Un repas des commerçants est également envisagé le 4 février, sous réserve des contraintes sanitaires.

A l'Atrium, aura lieu en partenariat avec l'Agora le « cirque sans nom ».

b) Intervention de Michaël VIGIER

Michaël VIGIER fait le point sur les principaux travaux en cours. Le logement du premier étage du syndicat d'initiative sera réceptionné le 24 décembre. Le chemin piétonnier devant les Services Techniques jusqu'à l'Atrium sera terminé en fin d'année, la clôture quant à elle a été posée en régie. Les travaux au cimetière confiés à l'entreprise Virgo sont terminés, il restera à poser les panneaux rigides, en régie.

Il rajoute qu'une renégociation des contrats de gaz est en cours et qu'une proposition financière intéressante a été transmise. Cendrine LAGRANGE pense qu'il serait judicieux de demander une étude pour un chauffage par aérothermie.

c) Intervention de Brigitte BAZINGETTE

Brigitte BAZINGETTE indique que l'élection du Conseil municipal des Jeunes a permis d'élire les 5 candidats déclarés. Un premier conseil municipal des jeunes sera programmé en janvier prochain.

Au niveau de l'école, une classe élémentaire a été fermée en raison de la COVID et le service des repas en classe a été remis en fonction pour les maternelles.

III PERSONNEL

a) Détermination du régime indemnitaire 2022

Monsieur le Maire propose d'augmenter l'enveloppe du régime indemnitaire à 43 000 pour 2022, au lieu de 39 000 actuellement. Il précise que la rémunération des agents recenseurs seront pour certains rémunérés sur leur régime indemnitaire et qu'il convient donc d'augmenter cette enveloppe.

Accord unanime du conseil

b) Renouvellement de la convention médecine avec le CDG

La convention est renouvelée pour 3 ans.

IV Comptabilité

a) Détermination du montant du loyer du syndicat d'initiative

Les travaux de rénovation arrivant à leurs termes, il convient de déterminer le loyer mensuel de cet appartement. S'agissant d'un logement social « Palulos », le prix du loyer est encadré et ne pourra dépasser 248 € 12 (plafond de 6 € 28 / m² - 39,51 m²).

Le Conseil décide de porter le loyer à 245 € / mois.

V SDE - Eclairage public

a) Rue Chaminade

Suite au dernier conseil, SDE 24 a recalculé l'enveloppe financière relative à l'éclairage public de la rue Chaminade en ne prenant en compte que la zone de travaux de la rue Chaminade. Le montant du reste à charge est désormais de 30 262 € 05 H.T.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité ce projet.

A l'initiative de Christian BESSE, une réunion avec le SDE sera organisée afin de réfléchir sur les différentes possibilités d'économie d'éclairage public (diminution de l'éclairage sur certaines plages horaires, extinction d'un candélabre sur 2, etc).

VI Grand Périgueux

a) Groupement de commandes - téléphonie

Le groupement de commandes « téléphonie » lancé par le Grand Périgueux et le Département a permis de négocier des tarifs préférentiels en matière de téléphoné. La commune ayant adhéré à ce groupement pourra bénéficier des tarifs négociés.

VII Association des Bastides du Périgord

a) Délégués aux Bastides

A ce jour, le Conseil municipal a nommé délégués auprès de l'association des Bastides du Périgord Nathalie DUPUY, Gaëlle NOUZAREDE et Bernard DELPRAT (en tant que délégué non-élu).

Nathalie DUPUY souhaiterait que René DUPUY, régulièrement invité par l'association des Bastides au titre de président de Vergt Patrimoine et largement apprécié de par ses connaissances, soit désigné comme délégué suppléant, selon le schéma suivant :

Déléguée titulaire élue : Nathalie DUPUY
Délégué titulaire non élu : Bernard DELPRAT

Suppléante élue : Gaëlle NOUZAREDE
Suppléant non élu : René DUPUY

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

VIII Gendarmerie

a) Immersion au sein du groupement de gendarmerie

Monsieur le Maire rappelle la possibilité pour chaque élu d'aller « en immersion » au sein du groupement de gendarmerie.

Les dates proposées sont les :

- 14 décembre 2021 04 janvier 2022 13 janvier 2022 20 janvier 2022

IX Collège

a) Convention de réalisation d'une mesure de responsabilisation

Monsieur le Maire et Annick CIRARD ont reçu Mme CAJAN, nouvelle principale du collège. Elle demande si la commune accepterait d'accueillir ponctuellement des jeunes collégiens ayant eu un « comportement inapproprié » afin de les faire travailler quelques heures auprès des services communaux (services techniques principalement), ceci afin de les responsabiliser.

Le Conseil approuve cette initiative.

X Questions diverses

a) Nettoyage du Vern

Christian BESSE demande si l'entretien du Vern est prévu en 2022. Monsieur le Maire répond qu'habituellement, les travaux sont réalisés par les services techniques mais qu'ils n'ont pu le réaliser cet été ayant été sollicités par de nombreux travaux en régie. Il rajoute qu'un devis pourrait être demandé à ASPPI pour réaliser cette prestation.

Christian BESSE indique que l'application EBOO permet aux hélicoptères devant se poser en urgence sur un terrain de sport d'éclairer à distance le stade et ainsi de gagner un temps précieux. Michaël VIGIER explique qu'à ce jour, en cas d'urgence, les pompiers disposent d'une liste d'élus et les appellent afin qu'ils viennent allumer le stade avant l'arrivée de l'hélicoptère.

L'ordre du jour est levé à 19 h 45

SIGNATURE DES ELUS

Pierre JAUBERTIE, Maire	
Annick CIRARD, 1 ^{ère} adjointe	
Michaël VIGIER, 2 ^{ème} adjoint	
Brigitte BAZINGETTE, 3 ^{ème} adjointe	
Michel COURDEAU, 4 ^{ème} adjoint	
Nathalie DUPUY, 5 ^{ème} adjointe	
Alain COLLIN, conseiller municipal	
Pierre HENNINOT, conseiller municipal	
Cendrine LAGRANGE, conseillère municipale	
Isabelle PALFRAY, conseillère municipale	
Sandrine HIVERT, conseillère municipale	
Emmanuel MOUTON, conseiller municipal	
Gaëlle NOUZAREDE, conseillère municipale	
Damien PASQUET, conseiller municipal	
Pauline AUBLANT, conseillère municipale	
Guillaume DELPRAT, conseiller municipal	
Olivia DARTINSET, conseillère municipale	
Christian BESSE, conseiller municipal	
Philippe DUPUY, conseiller municipal	